

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 488-2014/ARR/DJA

du : 12/02/2014

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Trésorier	1
DFI	1
JONC	1
Archives NC	1
DJA	1
DENV	1
DSI	1
Intéressée	1

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté modifié n° 2303-2012/ARR/DJA du 20 septembre 2012 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

Abrogé implicitement

Nota : Le statut « abrogé implicitement » résulte d'une interprétation des services de la province Sud. Bien que ce travail ait été accompli avec méthode et rigueur, permettant à l'usager de s'en prévaloir avec confiance, une telle mention ne saurait donc juridiquement faire foi.

LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n° 21-2012/APS du 31 juillet 2012 portant organisation et fonctionnement du secrétariat général et de l'administration générale de la province Sud ;

Vu l'arrêté modifié n° 2303-2012/ARR/DJA du 20 septembre 2012 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de services adjoints de la province Sud ;

Vu l'arrêté n° 222-2014/ARR/DRH/LF du 31 janvier 2014 portant affectation de madame Stéphanie CHARMEAU - attaché du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie - à la direction de l'environnement de la province Sud, la nommant chef de service et lui allouant des indemnités ;

Vu le rapport n° 267-2014/ARR/DJA/SRA du 31 janvier 2014,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Au dernier alinéa de l'article 10 et aux alinéas 3 et 7 de l'article 16 de l'arrêté modifié du 20 septembre 2012 susvisé, les mots : « *Madame Véronique DUGUY* » sont remplacés par les mots : « *Madame Stéphanie CHARMEAU* ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.